

Source : <https://www.connaissancedesenergies.org/afp/prix-du-carbone-des-progres-trop-lents-pour-sauver-le-climat-180918>

Téléchargement 21 09 2018

Prix du carbone: l'OCDE déplore la lenteur des progrès

- AFP
- parue le 18 sept. 2018 à 12h34

Les États prennent trop de retard pour mettre en place des prix du carbone suffisamment élevés, alors que donner un coût aux émissions de CO₂ est considéré par beaucoup d'experts comme un des outils principaux pour lutter contre le réchauffement climatique.

Selon un rapport publié mardi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), "les prix du carbone doivent augmenter bien plus rapidement que ces dernières années pour garantir une transition efficace par rapport à son coût vers une économie bas carbone".

L'organisation a évalué le "déficit de tarification carbone", qui mesure l'écart entre les prix existants dans ses 42 pays membres et ceux du G20 et une valeur de référence fixée à 30 euros la tonne. Il se situe actuellement à 76,5%, soit une amélioration de trois points par rapport à 2015. Si cette progression se poursuivait au rythme actuel, "le déficit serait comblé en 2095", alerte l'OCDE.

Le transport, un des secteurs les plus émissifs en gaz à effet de serre, est le secteur le moins en retard, quand l'industrie est la plus à la traîne, devant l'électricité et le secteur résidentiel et commercial. "La grande majorité des émissions imputables à l'industrie et au secteur résidentiel et commercial ne sont encore soumises à aucune tarification", note ainsi l'OCDE.

Par géographie, les pays européens sont parmi les mieux classés, avec en tête la Suisse, le Luxembourg, la Norvège et la France. À l'inverse, en bas du classement, figurent le Brésil, l'Indonésie et la Russie. Ces dernières années, de nombreux pays ont instauré une tarification du carbone pour inciter les entreprises à réduire leur impact sur le réchauffement climatique.

Selon l'Institute for Climate Economics (ICE), une initiative de la Caisse des Dépôts française, 46 pays et 26 provinces avaient établi au 1^{er} avril 2018 une politique de tarification carbone, via des taxes ou un système d'échange de quotas d'émission. Ces politiques ont généré 26 milliards d'euros de revenus l'an dernier, avec des prix allant de 1 euro à 114 euros la tonne.

En France, par exemple, la Contribution climat énergie (CCE) appliquée notamment sur les carburants, s'élève à 44,6 euros par tonne en 2018 et va progressivement augmenter. Le

Royaume-Uni a également mis en place un prix plancher aux émissions du secteur de l'électricité.

Actuellement, le prix de la tonne de carbone sur le marché européen d'échanges de quotas CO₂, qui s'applique seulement à certains secteurs économiques, s'établit autour de 20 euros. La Chine, premier émetteur de CO₂, projette de lancer un marché national du carbone, mais il se fait encore attendre.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés – © Agence France-Presse